

# Lérins

**Une île monastique  
dans l'Occident médiéval**



**Germain BUTAUD**

**Cécile CABY**

**Yann CODOU**

**Rosa Maria DESSÌ**

**Michel LAUWERS**

**Nice, juin 2009**

Les recherches sur Lérins, dont cette plaquette présente quelques résultats, ont été menées au sein du Centre d'études Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge (UMR 6130, Université de Nice – Sophia Antipolis / CNRS) par Germain Butaud, Cécile Caby, Yann Codou, Rosa Maria Dessi et Michel Lauwers, en collaboration avec Didier Méhu, Université Laval, Québec.

Les plans et relevés des monuments de l'île ont été conçus avec la collaboration de Catherine Poteur, chercheur associé au CEPAM, l'assistance de Sabine Sorin, Kelig-Yann Cotto, Pascale Sarazin et Jean-Denys Strich (CEPAM), de Françoise Laurier et Marc Borréani (Centre archéologique du Var).

Les travaux réalisés doivent beaucoup aux écoles d'été organisées, depuis 2004, sur l'île Saint-Honorat, grâce au soutien du Conseil Général des Alpes-Maritimes, tout d'abord en collaboration avec Didier Méhu et l'aide financière du Fonds Québécois pour la Recherche et la Culture, puis dans le cadre d'une convention de partenariat avec Federico Marazzi (Université Suor Orsola Benincasa de Naples), responsable du laboratoire d'archéologie médiévale de San Vincenzo al Volturno. Chaque année, une quinzaine d'étudiants français, italiens et canadiens s'initie, sur place, à l'exploitation de documents écrits et archéologiques (étude du bâti et fouille) relatifs à Lérins. Que tous les étudiants qui ont participé aux écoles d'été sur l'île soient remerciés pour leur enthousiasme et leur apport à la recherche.

Les auteurs expriment leur sincère gratitude à Vladimir Gaudrat, père abbé, et aux moines de Lérins pour leur accueil et leur disponibilité.

Cette plaquette a été réalisée à l'occasion du 40<sup>e</sup> Congrès de la Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public (Nice, 4-7 juin 2009) et des 21<sup>e</sup> Rencontres de l'Association pour l'Antiquité tardive (Nice, 12-14 juin 2009).

Maquette : Antoine Pasqualini

Couverture : Sabine Sorin

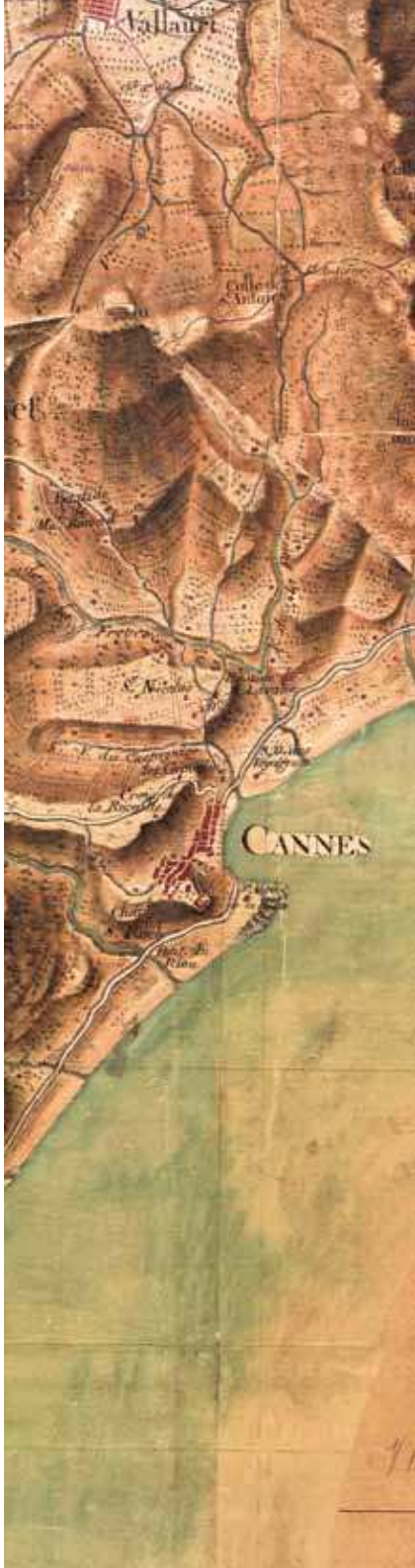
Imprimé sur papier recyclé

Illustration de couverture :

Vue aérienne de l'île Saint-Honorat de Lérins.

Photographie de J. Kélagopian.

© CEPAM, UMR 6130. Nice, 2009.



# G O L F E

les Pierres  
Fourraiges  
1773

# J O Û A N



Détail de la carte des frontières de l'Est de Bourcet d'Arçon, 1748-1778. 1/14400°.

Echelle de 5 Lignes pour 100 Toises

**L***erina*, aujourd'hui Saint-Honorat de Lérins, est l'une de ces îles de la Méditerranée occidentale dans lesquelles se retiraient, à partir de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle, les ermites chrétiens en quête du « désert ». C'est dans les années 400-410 que des ascètes, menés par Honorat et sans doute accompagnés par le vieillard Caprais, s'installent sur la plus petite et la plus éloignée des deux îles au large de Cannes, donnant ainsi naissance à l'un des tout premiers établissements monastiques d'Occident. Si les spécialistes discutent aujourd'hui encore de la chronologie et des modalités de mise en place des formes de vie cénobitiques sur l'île, qui ne fut sans doute pas immédiate, ils s'accordent tous à envisager Lérins comme un lieu d'attraction sans équivalent sur les plans spirituel, intellectuel et social, ainsi qu'un lieu d'essaimage, fournissant personnel, structures d'autorité et système de valeurs à la société des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles. Tandis que les aristocrates savants qui peuplaient le monastère insulaire cultivent un modèle d'ascétisme « dans le monde », plaçant la pastorale au cœur de leur expérience religieuse, nombre d'évêques provençaux de cette époque sont d'anciens moines de Lérins. À partir du XI<sup>e</sup> siècle, à la suite d'une période encore mal connue, les religieux réaménagent leur refuge insulaire, en entreprenant divers chan-

tiers de construction et en mettant en valeur tous les vestiges qui pouvaient rappeler leur gloire antique. C'est alors qu'ils se constituent également un important patrimoine de terres et de droits et prennent en charge nombre de lieux de culte marquant le paysage et polarisant l'organisation sociale. Les moines de Lérins bâtissent en somme une puissante Église seigneuriale, commandant un vaste réseau de prieurés et de dépendances. Entre la fin du XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle, l'île monastique devient une sorte de citadelle engagée au service de la papauté et luttant contre les ennemis de la foi, en particulier les Sarrasins.

### UNE ÎLE-MONUMENT

En 2004, les médiévistes du laboratoire CEPAM (UMR 6130, Université de Nice – Sophia Antipolis / CNRS) ont lancé un programme de recherches sur l'île monastique de Lérins, dont les restes matériels et les productions écrites permettent de retracer l'histoire dans la longue durée, depuis l'arrivée d'Honorat et de ses compagnons au début du V<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du Moyen Âge. L'enjeu a paru majeur : l'archéologue et l'historien disposent ici d'une documentation de nature variée, relativement abondante dans l'Antiquité tardive, fort riche à partir du XI<sup>e</sup> siècle grâce aux « monuments » de pierre et



Angle nord-est du cloître, porte d'accès à l'église Saint-Honorat et remploi.

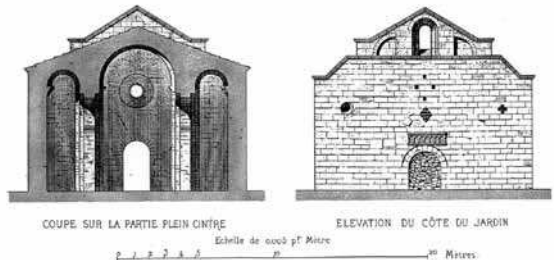


À l'instar des textes forgeant la mémoire des origines de la fondation monastique, les monuments constituent, par le moyen d'aménagements complexes, une véritable mémoire de pierre. Ainsi, à l'angle nord-est du cloître, près de la porte conduisant à l'église, un fragment d'inscription funéraire antique, utilisé en remploi, affiche, en toutes lettres et bien lisible, un seul mot : *INCOMPARABILI*. Cette dépouille de l'Antiquité, placée dans un espace de circulation réservé aux moines, rappelait chaque jour à toute la communauté l'ancienneté et le prestige du monastère. Quant aux religieux et aux fidèles qui accédaient à l'église Saint-Honorat par le portail occidental, ils pouvaient admirer, enchâssé au-dessus de la porte en plein cintre, le devant d'un sarcophage paléochrétien représentant un jeune Christ imberbe entouré des apôtres. Ces pièces lapidaires antiques, remployées au sein des bâtiments romans, proclamaient l'antiquité et le prestige de la fondation d'Honorat.

Remploi du fût d'une colonne et d'un fragment d'inscription.



Devant de sarcophage paléochrétien placé sur la façade principale de l'église Saint-Honorat, au-dessus du portail (dessin d'H. Révoil). La pièce est aujourd'hui conservée dans la sacristie.

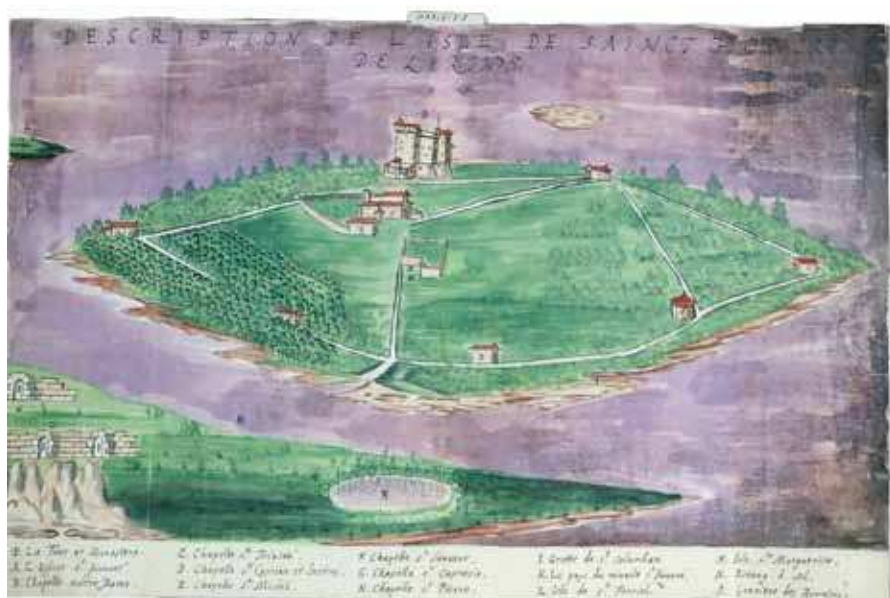


de parchemin par lesquels les religieux ont organisé, défendu et magnifié leur île. Du reste, plus que la permanence, d'ailleurs incertaine, d'une occupation religieuse depuis l'Antiquité jusqu'à la fin du Moyen Âge, la grande particularité distinguant Lérins des autres sites monastiques insulaires réside dans la lente élaboration d'un discours portant sur le *lieu particulier* que représentait *cette* île monastique, progressivement assimilée à une « île sainte », puis à une « île sacrée ». L'élaboration discursive s'est appuyée sur une singulière topographie ecclésiale, caractérisée par la juxtaposition d'un ensemble claustral, avec église double, auquel est venue s'adjoindre une tour fortifiée, et d'une série de lieux de culte secondaires, oratoires ou chapelles – aujourd'hui, sept édifices – qui « bornent » l'espace insulaire. Ce paysage que le visiteur peut observer de nos jours est assurément le résultat d'une longue histoire, faite de strates monumentales successives, mais dont il importe de voir que chacune des couches a pu renvoyer à un programme architectural et idéologique d'ensemble. Nous tentons dès lors d'étudier Lérins tel un « monument-document » : l'île tout entière constitue un monastère, dont les moines ont œuvré, au fil des temps, à construire et reconstruire la mémoire. Une mémoire faite de mots autant que de pierres.

Si tous les lieux de culte aujourd'hui visibles sur l'île sont attestés dès la période médiévale (tant, pour quelques-uns, par l'archéologie que, pour la plupart, par la documentation écrite, en particulier les actes notariés des derniers siècles du Moyen Âge), le premier document qui fait état d'un paysage monumental articulant des bâtiments claustraux, au cœur de l'île, et un réseau de sept églises périphériques est la *Chronologie des saints et des autres hommes illustres et abbés de l'île sacrée de Lérins* publiée par le moine Vincent Barralis en 1613. Dans les premières pages de sa somme, considérée comme la première histoire érudite de l'abbaye de Lérins, Barralis énumère les sept chapelles avec leur titulature : La Trinité, Saint-Cyprien-et-sainte-Justine, Saint-Michel, Saint-Sauveur, Saint-Caprais, Saint-Pierre et Saint-Porcaire. Une gravure représente même très distinctement les lieux de culte de l'île, ainsi que les chemins qui les relie. Un dessin aquarellé contemporain, de grande qualité, récemment retrouvé dans le fonds Peiresc de la Bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras, donne de l'île monastique une représentation quasiment identique. À l'exception de Saint-Porcaire, qui se confond sans doute avec l'ensemble claustral aux abords immédiats duquel elle se trouve, toutes les chapelles sont repérables sur les deux représentations.



Gravure publiée au début de la « Chronologia sanctorum et aliorum uirorum illustrium ac abbatum sacrae insulae Lerinensis » de Vincent Barralis (1613).



Dessin aquarellé, début XVII<sup>e</sup> siècle. Carpentras, Bibliothèque Inguimbertaine, fonds Peiresc.

## UNE ECCLÉSIOLOGIE INSULAIRE

### Île sainte

Entre l'Antiquité et le Moyen Âge, les moines de Lérins n'ont eu de cesse de mettre en valeur et même de « sanctifier » leur île qu'ils assimilent progressivement à une « figure » de l'*Ecclesia*. Les Pères de l'Église, Ambroise, Jérôme, Augustin, se sont tout d'abord employés à « convertir » l'image négative qui caractérisait dans la culture antique les îles, envisagées avant tout comme des lieux de relégation et de déportation : ils les considèrent plutôt comme des lieux de retraite volontaire pour les plus parfaits et donc des lieux de salut.

Le discours sur la sainteté de Lérins naît vers 428 avec l'*Éloge du désert*, traité dans lequel Eucher, le futur évêque de Lyon, alors installé sur l'actuelle île Saint-Marguerite, établit une équivalence entre Lérins et le désert biblique, ainsi qu'entre ce désert et l'Église. Cette assimilation lui permet de célébrer *sa* Lérins – « je dois un honneur spécial à ma Lérins » – qui, « dans ses bras ouverts avec tendresse, reçoit ceux qui viennent à elle, naufragés que rejette un monde balayé par les tempêtes ». Le désert lérinien est décrit par Eucher comme une « terre vénérable » où Dieu est plus présent qu'ailleurs : « c'est donc à bon droit, ô terre vénérable, que pour les saints qui

sont établis sur toi ou pour ceux qui ne sont pas éloignés de toi, tu es déjà leur habitat ou [un habitat] désiré, car tu es fertile de tous les biens de Celui en qui se trouvent toutes choses ». Dans les décennies suivantes, quelques écrits témoignent de discussions, voire de résistances à l'égard d'une conception de la sainteté attachée à un lieu : en somme, la sainteté concernait-elle bien l'île de Lérins ou plutôt ses habitants ? Finalement, c'est Césaire, un ancien moine lérinien devenu évêque d'Arles en 502, qui fait de Lérins, « mère nourricière » à l'image de l'Église-mère, une « île sainte » : *beata et felix insula Lyrinensis*, écrit-il à plusieurs reprises. Plusieurs textes du VI<sup>e</sup> siècle vantent ensuite l'« île sainte », l'« île plane et fertile » de Lérins. Peut-être l'absence à Lérins des reliques de saint Honorat, mort dans la cité d'Arles dont il était devenu évêque, explique-t-elle en partie que certaines formes de dévotion ou de culte se soient portées non sur un saint fondateur, mais sur l'île, dès lors sanctifiée comme une personne.

### Île sacrée

À partir du XI<sup>e</sup> siècle, au sortir d'une période de déshérence, peut-être d'abandon, les moines entreprennent de remettre en valeur Lérins, afin d'imposer à nouveau leur Église dans la société du temps : ils restaurent les édifices sacrés



Afin de suivre les jalons d'une ecclésiologie insulaire, il faut prendre en compte l'exégèse qui permet aussi d'expliquer un constat d'ordre lexical à première vue étonnant : dans le traité d'Eucher *Sur l'éloge du désert*, le mot « île » n'apparaît jamais. Certes, le port et la terre entourée de flots marins sont des images tellement vivantes dans le traité qu'elles donnent à voir l'île de *Lerina*. Le mot *insula* n'en est pas moins absent. Faut-il voir dans cette absence un silence volontaire ? Eucher utilise pourtant le mot « île » ou plutôt « îles », au pluriel, dans son dictionnaire d'exégèse, les *Formules d'intelligence spirituelle*, où il explique que « les îles sont les âmes ou les églises de Dieu qui sont frappées par les flots des tentations ». Cette double association « îles-âmes » et « îles-églises », qui renvoie au verset du Psaume 96, 1 (« Que de nombreuses îles se réjouissent... »), est née sous la plume d'Augustin. On comprend mieux pourquoi Eucher s'abstient, dans l'*Éloge du Désert*, d'utiliser le mot « île » : ce terme, au singulier, non seulement ne renvoyait pas aux mêmes fondements bibliques et exégétiques que le désert, mais qui plus est, l'île représentait, dans la culture antique, le lieu de la relégation forcée. Par ailleurs, Lérins n'était qu'une île parmi d'autres, ou une Église parmi d'autres, une communauté de saints certes, mais parmi d'autres communautés de saints : le pluriel de la figure *insulae-ecclesiae*, établi par les exégètes, aurait amoindri l'idée d'une présence particulière de Dieu en ce lieu monastique, tandis que le mot « désert » la rendait visible. Il ne restait donc plus à Eucher que d'écrire l'éloge du désert, de son désert que constituait Lérins, tout en permettant à ses lecteurs de se constituer un lieu mental insulaire. En somme, tout en se gardant d'utiliser le mot *insula*, il donne à voir à ses lecteurs la chose-île.

Il faut attendre les théologiens du XII<sup>e</sup> siècle, notamment Pierre Lombard, pour que devienne caduque l'exégèse augustinienne des îles et que s'affirme une ecclésiologie insulaire fondée sur la double figure de l'île-Église, au singulier cette fois, renvoyant à l'institution ecclésiale, et des îles-Églises, au pluriel, représentant les fidèles chrétiens. La première Bible moralisée illustre bien, au XIII<sup>e</sup> siècle, cette nouvelle figure de l'île / Église entourée des flots / persécuteurs de l'Église.



Création de la terre et de la mer ; l'Église attaquée par ses ennemis. Selon les légendes : « Ici fet Dex le firmament, la terre en mi et la mer entor » / « La terre en mi ferme senefie sainte eglise ferme. La mer qi cort entor senefie la mer del monde qi flaele sainte eglise », *Bible moralisée* (vers 1220), Vienne, Österreichische Nationalbibliothek, ms. 2554, méd. 1rB et 1rb.

C'est probablement à Lérins dans les premières années du XII<sup>e</sup> siècle qu'est composé un texte vantant l'île « dédiée par le sang des martyrs ». Dans les années 1110, ce texte est inséré au sein d'un dossier de chartes, constituant vraisemblablement une première ébauche de cartulaire. Le panégyrique de Lérins y est attribué à un pape qui accorde une « liberté » spéciale au monastère insulaire :

*« Il y a une île en Provence, entourée de partout par l'étendue de la mer Tyrrhénienne, qui est appelée LÉRINS par ses habitants et a jadis été dédiée au Seigneur Jésus-Christ par le sang et les têtes de cinq cents martyrs. Le SAINT abbé PORCAIRE, lit-on, fut leur chef et le porte-étendard de leur victoire, alors que s'abattait sur eux la fureur du peuple des Sarrasins. Au milieu de leurs sépulcres se trouvent enfouis les ossements du vénérable AYGULF, abbé de ce lieu et remarquable martyr du Christ. Le monastère de cette île, uni à l'Époux céleste par l'effusion et le bénéfice du sang d'un tel nombre de martyrs, nous avons jugé digne de rehausser son prestige, en vertu de notre autorité, de celle de tous les évêques, des abbés comme des hommes nobles de ce saint synode, pour le plus grand profit de la religion. Aussi, qu'il soit porté à la connaissance tant des évêques que des consuls de cette région que nous avons décidé de promulguer, avec notre souscription, ce décret pris dans le cadre de ce saint synode : que dorénavant, ce monastère soit libre, qu'il ne soit pas soumis à quelque empire terrestre, tout service étant exclu ; qu'il ne doive d'obligation à personne, si ce n'est ce qui est fait par la grâce de la charité ».*

L'évocation de Porcaire et d'Aygulf témoigne de l'existence d'un culte rendu à ces deux martyrs sur l'île monastique au plus tard dans les premières années du XII<sup>e</sup> siècle. Le premier récit hagiographique consacré au martyr de Porcaire était, en effet, clunisien : autour de l'an mil, Syrus, auteur d'une *Vie* de Maieul de Cluny, y raconte comment l'abbé de Lérins avait accepté le martyre à une époque où la Provence était troublée par les exactions des Sarrasins. Quant à Aygulf, le premier récit hagiographique clairement attribué qui rapporte le martyre de cet abbé de Lérins a été composé à l'abbaye de Fleury à l'époque carolingienne.

Exemptio huius

**S**acra Insule et Monasterii a quocumque terreno imperio  
 uera est possessio qua dicitur. Omne quod coposuit corande  
 suscipit naturam ex quo et pul composita efficitur. falsa non est  
 ea que affit mat. Omne quod regitur uelut aut firmitudine. sed ut  
 sui rector in mirando solatur. Huiusq; domus abiq; ut plebs  
 si prudenti rector e accantio. rationalibus et studiosus tractat.  
 qua et que alicuius remeritate ac sine consilio administratur.  
 Simili modo edicio unius cuiusq; arctas subiectis oculis sapientia  
 ilico deliberant. nullius auctor. qps utriusq; aut laudi inde  
 dignis sit de putari. Hec ideo pre dico. quia di dispositione papa  
 sue rector. et ut apostolatus ab humano ore nuncupat.  
 Et q; habere ut guber nacula nau fragumundi meli regenda  
 indidant. sentio me uniuersalis hominis signum membra. aut oculi.  
 Quia pp̄ sudandū ē ut bonos mores uicis multo. male des uelto  
 coponam. et male coherencia ut nite. equans et iusticie segregē.  
 quatenus ea que ad altera ut astra dei p̄met. sub astra legibus pec  
 cualitū hominū inde extor quea. et eccle sus ut honorificetur. et  
 pristina usus am done. Sacerdos uero et ppli amittū alore. que  
 beatitudinis diuine accensus recuperet. et mala que abrenit. custodia  
 mercedina rior n̄ pastor. partem totius mundi pulularunt. amodo  
 ex impentur. et bona diu amalis sufficam. ex tunc ad celstia se  
 erigunt. Inquit ē insula. quedā apud puincia undiq; circa septem  
 freta ut rem equor. que ab incolis usantur. **LÉRINS**.  
 quingentorū martyrū cruce. et q; capitib; dno ihu xpo olim  
 dionit. cuius ueltoque dicit et fugifer. ex tunc lequit. **SANCY**  
**Abbas FORCARIUS**. de hac ante sup exsurte groms sarm. exor. et.  
 inter quos sepulera conduntur. q; a uenerabilis **ALONFI**  
 emide locubrat. et dei martyrū equo. Huius aut insule mo  
 nasterium. quia apulmar celesti sp̄sio. effusione et commere.  
 sanguini. et uelto. martyrū. dignū ducimus. ut m̄. au. dicitur.  
 et omnium ep̄or. con. ablatū. quā nobilitū uicor. huius sc̄e s̄. p̄. dō.  
 sime. m̄. nite. religionis honestando. et uelto. aut. **P. aut. aut.**  
 tā. q̄. q̄. consilio. illius regem. q; p̄. mul. q̄. s̄. n̄. m̄. sub  
 septone. hęc de creatū. m̄. n̄. p̄. huius sc̄e s̄. n̄. d̄. uelto. modo

Acte-panégyrique de Lérins, cahier datant des années 1110, inséré dans le cartulaire de l'abbaye (Archives départementales des Alpes-Maritimes, H 10, folio 156r). Le titre à l'encre rouge (Priuilegium beati Gregorii pape) a été ajouté au **xv<sup>e</sup>** siècle; le titre Exemptio huius sacre insule et monasterii a quocumque terreno imperio a été rajouté par une main du **xv<sup>e</sup>** siècle.



*Saint Jean à Patmos,*  
Bible, 1270-1280,  
Autun, BM, ms. 146 A, f° 509.



*Saint Jean à Patmos,*  
Bible, XIII<sup>e</sup> siècle,  
Vendôme, BM, ms. 1, f° 400.



*Saint Jean à Patmos,*  
Bible historique, premier  
quart du XIV<sup>e</sup> siècle,  
Paris, BnF, ms. fr. 160, f° 499.

Les images médiévales attestent un processus original de sanctification ou sacralisation de l'île. L'iconographie de Patmos, l'île biblique par excellence, où saint Jean, relégué par l'empereur Domitien, a écrit l'Apocalypse et adressé son message aux sept églises d'Asie, témoigne de l'importance assumée progressivement par l'image du lieu insulaire. À partir du XIII<sup>e</sup> siècle, les initiales « A » historiées des Apocalypses recourent au double motif du lieu Patmos-rocher et Patmos-église, avec une représentation fréquente des pinacles des sept églises d'Asie (et sans qu'apparaisse l'élément aquatique), rejoignant ainsi la tradition exégétique qui faisait de l'*insula* une figure de l'Église. Certaines images placent même sur l'île de Patmos les sept églises d'Asie. À la fin du Moyen Âge, dans les illustrations des livres d'Heures, Patmos devient une terre entourée d'eau, l'île sacralisée par saint Jean écrivant l'Apocalypse ou les Évangiles.

L'assimilation, dans les images, de Patmos-église aux sept églises d'Asie n'est peut-être pas sans rapport avec l'histoire complexe de la topographie des lieux de culte de l'île de Lérins, caractérisée par sept chapelles qu'évoque pour la première fois de manière explicite, en 1613, le moine Barralis. La construction monumentale du passé de l'abbaye devait alors s'appuyer sur une image, une image « vraie », telle une icône balayant l'histoire: *Haec est vera effigies sacrae Lerinensis insulae*, dit la légende de la gravure de l'île de Lérins figurant au début de l'ouvrage de Barralis.

et se lancent dans un travail de réécriture de la mémoire de leur monastère. Dans un contexte d'affrontement, tout à la fois réel et fictif, avec les Sarrasins, ils forgent l'image d'une île « consacrée par le sang des martyrs », en particulier celui de l'abbé Porcaire, martyrisé avec cinq cents moines par les païens. Dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, le légendaire lérinien s'enrichit d'une prestigieuse visite pontificale sur l'île : à l'époque d'Honorat et de Charlemagne (!), un pape Eugène aurait, en effet, débarqué sur l'île et l'aurait bénie après en avoir fait pieusement le tour, pieds nus. Ainsi l'île de Lérins devenait-elle doublement consacrée : par le sang de moines martyrs et par la déambulation d'un pape.

Dans la dernière décennie du XIV<sup>e</sup> siècle, l'expression *insula sacra* commence à se substituer, dans les documents, à celle d'*insula sancta*. Entre la fin du Moyen Âge et le XVI<sup>e</sup> siècle, elle s'impose comme la formule habituelle pour désigner le monastère de Lérins. Du reste, le moine Barralis introduit, en 1613, le qualificatif *sacra* dès qu'il rencontre le mot *insula* dans les textes anciens réunis pour sa *Chronologie*.

### **LÉRINS DANS LA SOCIÉTÉ SEIGNEURIALE**

Après une période d'abandon qui caractérise les monastères provençaux au X<sup>e</sup> siècle, la restauration se fit à Lérins sous l'égide de Cluny. Amorcée probablement dès 978, quelques années après l'expulsion des Sarrasins

du Freinet, elle fut néanmoins lente à se manifester puisque la plus ancienne donation connue en faveur du monastère insulaire ne date que de 1007/8. En 1022, la communauté était encore dirigée directement par Odilon de Cluny et ne comportait que quatre moines et un prieur. Peu après, un premier abbé fut désigné, Garnier. Les dons affluèrent sous l'abbé Amalric, et surtout sous Aldebert I<sup>er</sup> (1043/44-1088) et Aldebert II (1088-1103). En abandonnant terres et églises à Saint-Honorat, les fidèles gagnaient des prières et des messes pour leur salut et celui de leurs ancêtres. Pour les moines de Lérins, les dons impliquèrent bientôt une nouvelle organisation et une vie partagée entre l'église mère et ses dépendances. Le monastère insulaire devint ainsi puissance seigneuriale et congrégation.

Les seigneurs de Grasse permirent tout d'abord à l'abbaye de prendre le contrôle d'une bande littorale, marquée par les habitats d'Arluc/Cannes, de Mougins, de Vallauris, de la Roquette-sur-Siagne et de Pégomas, qui allaient lui rester soumis pendant des siècles. Mais le monastère eut d'emblée une audience qui dépassait largement le diocèse d'Antibes. Ses bienfaiteurs, évêques, puissants laïcs et chevaliers, furent particulièrement nombreux dans les diocèses de Fréjus, de Riez et de Glandèves. Les seigneurs de Nice et de Vence lui confièrent également leur monastère

Pour appréhender la domination seigneuriale de Lérins, le document essentiel est le cartulaire de l'abbaye, un manuscrit de 162 feuillets aujourd'hui conservé à Nice, aux Archives départementales des Alpes Maritimes (H 10). La partie primitive du cartulaire (jusqu'au feuillet 144 v) a été rédigée vers 1155-1158. Cette partie regroupe un ensemble d'environ trois cents actes, classés par diocèses, dont une vingtaine à peine est conservée sous forme de chartes originales. Par la suite, le manuscrit a été complété par la copie discontinue de certaines chartes (folios 144 v à 151) et l'adjonction d'un feuillet double (folios 152-153), écrit après 1430. Les feuillets 154-162 constituent un cahier jadis indépendant, bien délimité par une page vierge : il contient la transcription de trente-trois textes dont vingt-trois sont présents également dans le cartulaire. Un nouvel examen de cette partie vient de montrer qu'il ne s'agit pas d'une collection de doublons, mais au contraire d'un pré-cartulaire, élaboré dans les années 1110, une quarantaine d'années avant le cartulaire.



de Saint-Véran de Cagnes, tout proche, que les moines de Lérins firent vite périlcliter, pour éviter la concurrence d'un établissement qui était réputé d'origine carolingienne... À l'inverse, le prieuré Saint-Michel de Vintimille, donné par les comtes de Vintimille, devint un important point d'ancrage lérinien en Ligurie. Fait remarquable, la réforme grégorienne n'entraîna ni arrêt ni même ralentissement des dons, contrairement à ce que l'on constate par exemple pour Saint-Victor de Marseille.

Lérins renforça sa présence en Provence et en Italie, reçut même une poignée de biens et d'églises en Catalogne et en Auvergne. Au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, la vague des dons prit tout de même fin; le patrimoine de l'abbaye de Lérins était quasiment constitué et ne connut ensuite que des ajustements. Pour prendre la mesure des possessions de Lérins, il faut attendre une bulle du pape Alexandre IV en 1259: les moines étaient implantés dans au moins soixante-quatorze localités, dans lesquelles ils desservaient des églises et exerçaient parfois des droits seigneuriaux.

Durant les deux derniers siècles du Moyen Âge, la congrégation lérinienne intégra deux monastères: celui de Valbonne, à l'origine création de l'ordre de Chalais des environs de 1199, qui déclina vite, et un nouveau monastère féminin, fondé en 1358 à Tarascon. Les dépendances furent pour leur part

regroupées autour de vingt-quatre à vingt-neuf prieurés. Les moines y résidaient en alternance avec un séjour dans l'île où ils étaient d'ordinaire une vingtaine. La mobilité semble avoir été forte au sein de la congrégation.

Les statuts monastiques de 1441 et de 1453 témoignent d'un encadrement administratif de plus en plus étroit. La mise en commende de l'abbaye, en 1464, au bénéfice de l'évêque Isnard de Grasse, ne bouleversa pas la vie des moines, de même que sous l'abbatiate de Jean-André Grimaldi (1482-1501). En revanche, en 1515, le rattachement de Lérins, alors sous l'administration d'Augustin Grimaldi, à la congrégation de Sainte-Justine de Padoue fut de grande portée. Lérins devint le plus italien des monastères du royaume de France, alors que l'abbaye mère et ses dépendances faisaient partie d'une vaste congrégation monastique.

## LE PAYSAGE MONUMENTAL D'UNE ÎLE MONASTIQUE

### **Les chantiers de l'ensemble abbatial, église double et cloître**

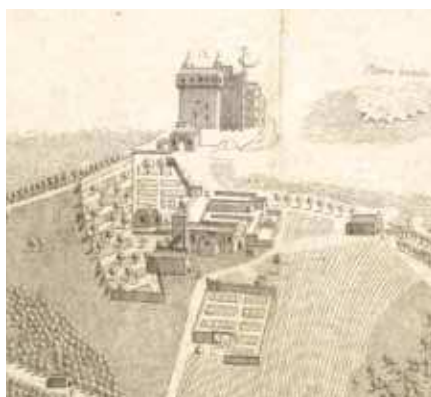
L'essentiel de la topographie monumentale du cœur de l'abbaye est fixé au XIII<sup>e</sup> siècle et ne connaît pas de bouleversement majeur avant le XIX<sup>e</sup> siècle. L'ensemble abbatial était composé de deux lieux de culte étroitement liés:



*L'ensemble abbatial vers 1850, avant les travaux de restauration. Photographie de Charles Nègre.*

l'église majeure, dédiée à Honorat, se trouvait au centre, tandis que, vers le nord, s'élevait une église dédiée à Marie. À l'ouest, s'étendait le cloître avec les bâtiments de la vie commune. La tour était à l'origine étroitement articulée à cet ensemble, et ce n'est qu'au fil du temps qu'elle acquit une sorte d'autonomie, aboutissant, au XV<sup>e</sup> siècle, au monastère fortifié. Les travaux consacrés à Lérins n'avaient jusqu'à présent guère porté sur les édifices de l'ensemble abbatial: les archéologues s'étaient surtout préoccupés de retrouver des traces de l'occupation de l'île dans l'Antiquité tardive, négligeant de ce fait les bâtiments attribuables à la période

romane. Des architectes ont heureusement laissé des descriptions détaillées de ces lieux, avant que ces derniers ne



*L'ensemble abbatial et la tour. Détail de la gravure de l'île de Louis de Maynier, 1635.*



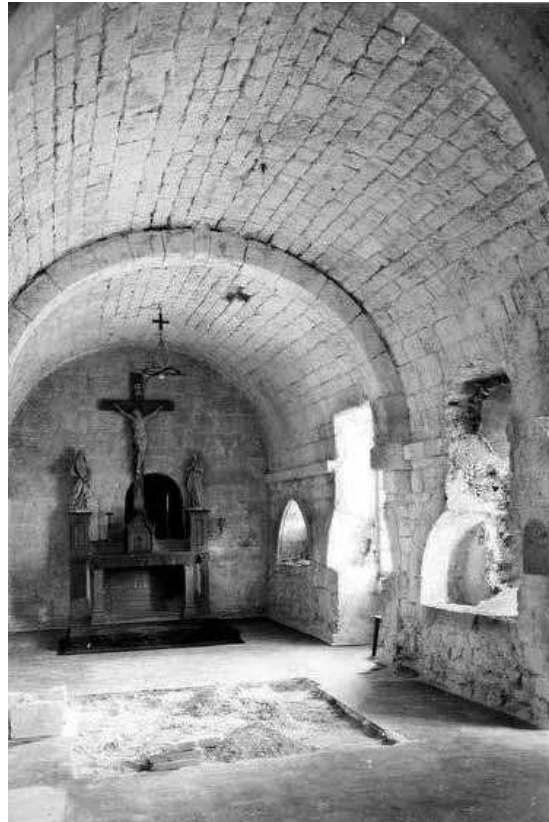
subissent d'importantes transformations au moment de la réinstallation des moines sur l'île, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

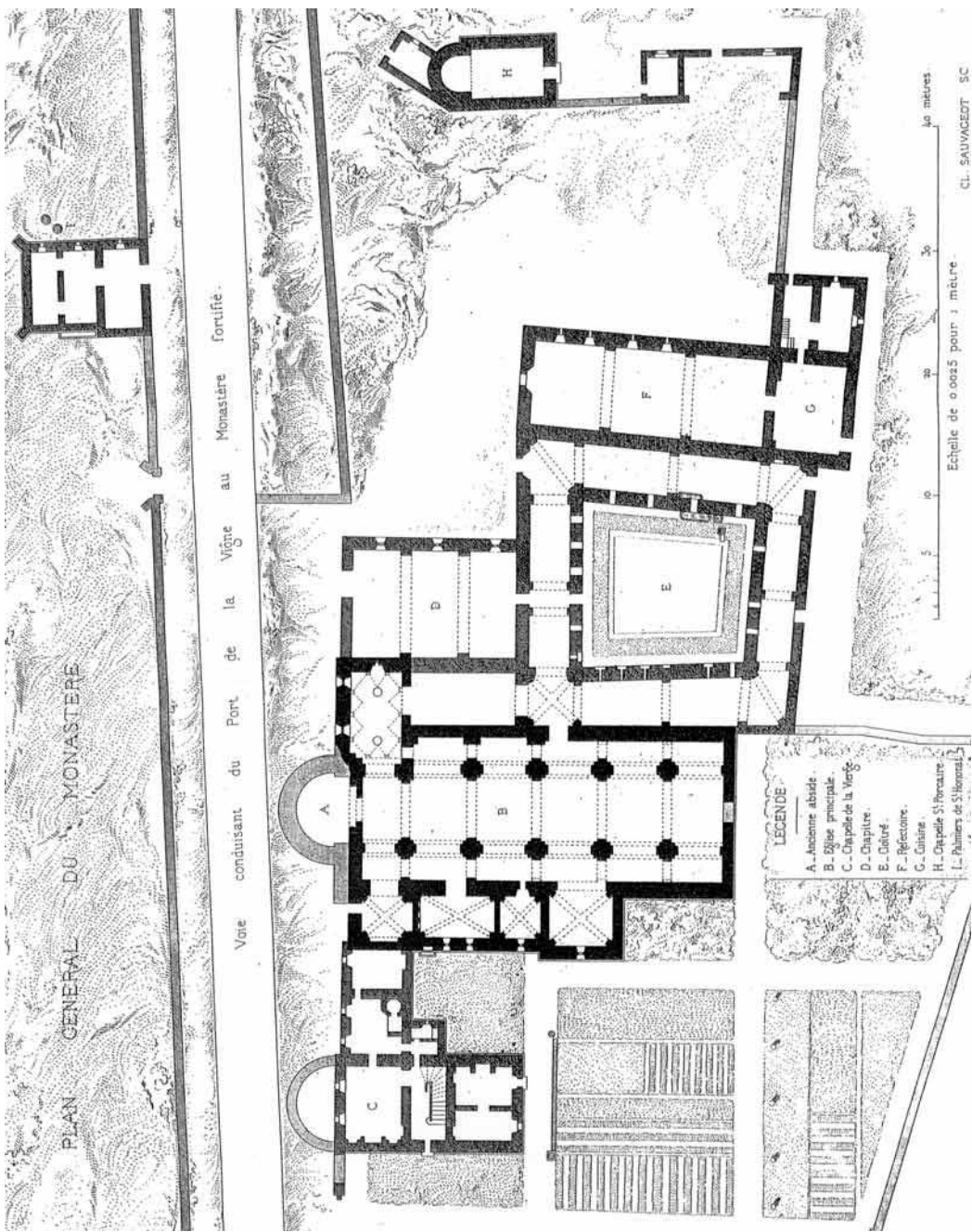
La composition sous forme d'église double, Saint-Honorat / Sainte-Marie, correspond à un schéma classique, dont témoignent des abbatales et des groupes cathédraux. Bien que fréquemment attestée dans l'Antiquité tardive, cette topographie n'est pas une caractéristique exclusive de l'époque paléochrétienne : des organisations de ce type peuvent être tout aussi bien des créations médiévales. D'après ses dimensions, Saint-Honorat était l'église majeure, l'abbatiale.

De l'église Saint-Honorat, qui constitue un jalon important dans l'histoire de l'art roman provençal, il ne reste aujourd'hui pratiquement rien. À son emplacement s'élève l'église de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, les gravures, descriptions, relevés et même photographies antérieures à cette construction, ainsi que quelques éléments lapidaires – en particulier des chapiteaux – permettent de se faire une idée assez précise de l'ensemble de l'édifice roman et d'en proposer une datation. L'église Sainte-Marie, attestée dans les chartes du XI<sup>e</sup> siècle, a été quant à elle transformée en habitation au XIX<sup>e</sup> siècle, mais l'on y reconnaît un édifice du second âge roman, formé d'une nef unique, terminée par une abside semi-circulaire. La qualité de l'appareil et le

dépouillement du bâtiment, pour lequel des comparaisons régionales peuvent être faites, permettent de le rattacher à la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, voire début du XIII<sup>e</sup> siècle. Saint-Honorat et Sainte-Marie sont reliées par une pièce perpendiculaire aux axes des deux églises, dite « galerie des morts » ou « salle des morts », bâtie en moyen appareil et couvert d'un berceau en plein cintre supporté par un doubleau retombant sur des consoles. La présence de divers enfeus, dans les murs est et ouest, témoigne de sa fonction funéraire.

*La « galerie des morts » avant les travaux de restauration (Archives de l'abbaye).*





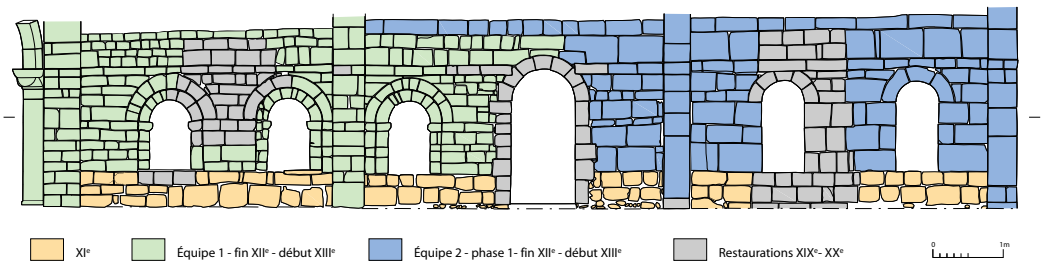
Plan de l'ensemble abbatial par Henri Révoil.

Une étude complète des élévations du cloître montre l'existence de deux états principaux, l'un du XI<sup>e</sup> siècle, l'autre de la fin du XII<sup>e</sup>-début XIII<sup>e</sup> siècle, et apporte en outre des informations sur le déroulement de ce dernier chantier, sur la succession d'équipes différentes, ainsi que sur les phasages de la construction des galeries.

Le résultat le plus important de l'étude de l'élévation du cloître est la mise en évidence d'élévations appartenant à une première organisation claustrale du XI<sup>e</sup> siècle. Les analyses permettent de restituer au sud de l'église deux bâtiments à l'est et à l'ouest, de part et d'autre de la cour, ainsi que, dans les murs des galeries septentrionale et orientale, les restes d'un mur bahut témoignant de la présence de galeries dès cette époque. La datation de ce premier cloître peut être proposée en fonction de la construction de l'église abbatiale Saint-Honorat. Le plan de l'église Saint-Honorat, la facture de ses



élévations et plus encore les éléments lapidaires conservés évoquent une réalisation de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Or plusieurs témoignages convergents indiquent que l'abbaye a subi une attaque destructrice des Sarrasins en 1046, au début de l'abbatiate d'Aldebert I<sup>er</sup>. On sait par ailleurs que l'église Saint-Honorat fut dédiée le 4 octobre 1088. Ces éléments donnent des repères fiables pour dater la construction de l'abbatiale. Aussi propose-t-on la réalisation d'une première organisation claustrale vers la fin du chantier, dans les dernières années de l'abbatiate



*Relevé interprétatif de la galerie nord, élévation intérieure sud*

d'Aldebert I<sup>er</sup> (1043/1044-1088) et du temps d'Aldebert II (1088-1103).

Le chantier du second âge roman ne concerne pas l'église Saint-Honorat, qui conserve son architecture du XI<sup>e</sup> siècle. En revanche, c'est alors que l'on réédifie l'église Sainte-Marie, que l'on réalise la « salle des morts » et que l'on élève le cloître visible aujourd'hui. Ces chantiers se déroulent sans doute sur un temps long. Si la construction de Sainte-Marie peut appartenir à la décennie qui suit le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, la construction du cloître semble bien se rattacher à des travaux de la fin du XII<sup>e</sup>, voire du début du XIII<sup>e</sup> siècle.

### **La tour, du « refuge » au monastère fortifié**

Après leur expulsion du Freinet en 973, les Sarrasins continuèrent à faire peser une menace réelle sur les côtes provençales. La brève *Chronique abbatiale de Lérins* s'ouvre précisément sur la mention de la « destruction du monastère » en 1046. Les conséquences de cet épisode sont évoquées en détail dans la *Vie* d'Isarn, abbé de Saint-Victor de Marseille entre 1021 et 1047, qui relate comment le saint abbé fit le voyage en Espagne et obtint la libération des moines de Lérins emmenés en captivité par les rois de Tortose et de Denia. Une autre attaque sarrasine est signalée dans une lettre d'Hildeberty de Lavardin, que



l'on date de 1101. De retour de Rome, le futur évêque du Mans fit une halte sur l'île de Lérins, et la quitta juste avant une descente de « pirates barbares » qui tuèrent ceux parmi les moines qui ne s'étaient pas réfugiés dans une tour. Cette mention d'une tour est précieuse car elle conforte une indication donnée par l'épithaphe d'Aldebert II, abbé de Lérins (1088-1103), puis évêque d'Albenga (1103-1124): « il édifia de sa main au-dedans et au-dehors, des tours et des voûtes, des églises et des demeures célestes ». En outre, un dossier de trois bulles pontificales concerne spécifiquement la position particulière des moines de Lérins face au péril sarrasin. Calixte II, le 18 décembre 1120, encouragea les chrétiens à secourir les moines en leur accordant sa bénédiction et la rémission du tiers de leurs péchés. À la demande des moines et devant la menace d'une grande expédition sarrasine, le pape amplifia ses concessions le 2 janvier 1121. Désormais, ceux qui resteraient pour défendre le monastère

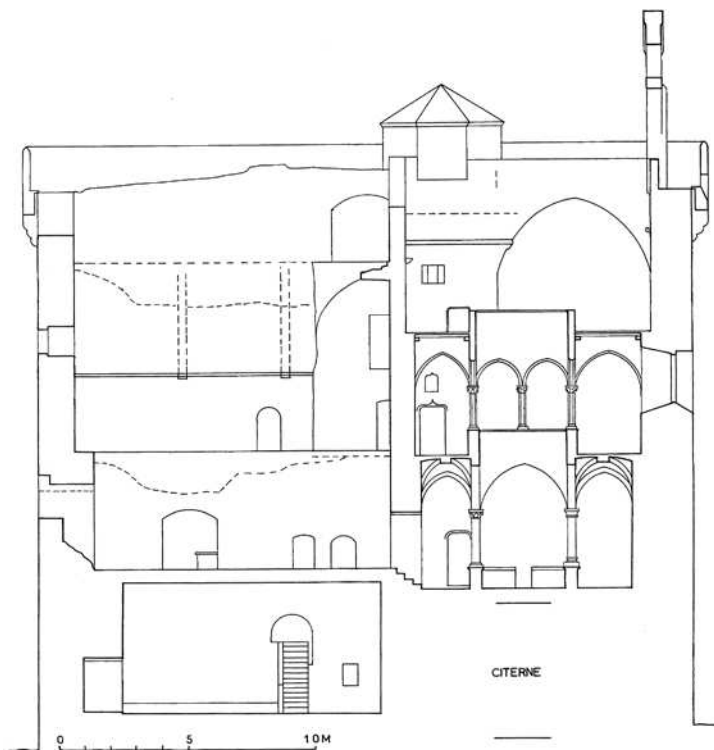


Rez-de-chaussée du bâtiment A de la tour. Archives de l'abbaye de Lérins.

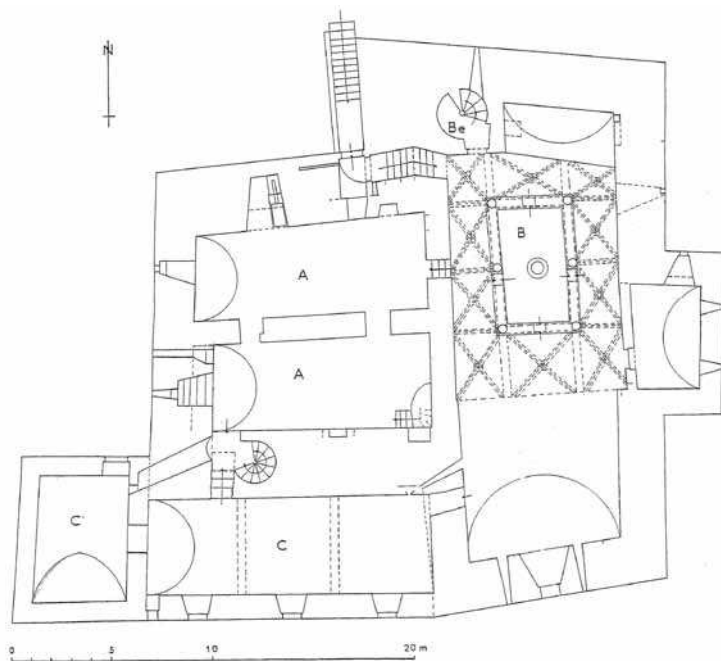
jusqu'à la Saint-Michel (29 septembre) bénéficieraient d'indulgences dignes d'un pèlerinage à Jérusalem. Honorius II réitéra, le 27 décembre 1124, cette exhortation aux fidèles du Christ appelés à aider les moines subissant depuis longtemps les attaques sarrasines. Il précisa que quiconque servirait trois mois personnellement dans l'île contre les « cruels » obtiendrait cette indulgence; s'il se contentait d'entretenir un homme pendant la même durée, il recevrait une indulgence de trois années. Enfin, le pape enjoignit chacun à aider les moines à construire une forteresse (*munitio*) contre les Sarrasins. Vers la même époque, ces derniers pillèrent la cathédrale d'Antibes, ce qui poussa

le comte de Provence en personne, en 1125, à accorder des terres à l'évêque pour l'aider à rétablir son église.

Les textes concordent donc pour dater de la fin du XI<sup>e</sup> siècle le début du chantier de la tour, qui se serait prolongé dans les années 1120. Comme l'abbatiale avait été consacrée en 1088, les moines disposaient de ressources pour la financer. Cette tour primitive est conservée pour l'essentiel dans la partie occidentale de la tour actuelle (bâtiment A). Au rez-de-chaussée, la structure interne de cette construction est composée de deux nefs juxtaposées couvertes de voûtes en plein cintre, coffrées. L'élévation est composée de moellons équarris, assisés, aux joints gras. Au premier étage, bien



Plan de la tour. Coupe est-ouest. N. Pégand, Service de l'Inventaire.



Plan du premier étage de la tour. N. Pégand, Service de l'Inventaire.

que ruiné un volume équivalent à celui du rez-de-chaussée est encore lisible. À ce niveau était ménagée une porte d'accès à la fortification, visible dans le mur méridional. L'élévation orientale de cette tour primitive est conservée encore jusqu'au second étage, ce qui permet d'assurer une élévation minimale de 14 à 15 mètres. Ses dimensions (plus de 100 m<sup>2</sup> d'emprise au sol) en font un édifice qui n'a pas d'équivalent pour la Provence d'alors : il s'agissait d'une tour devant accueillir toute une communauté monastique, ainsi que des chevaliers, en cas de danger. Le caractère exceptionnel de cette construction apparaît bien dans la bulle d'Honorius II. Il s'agissait d'une forteresse qui symbolisait la résistance face aux infidèles et témoignait aussi directement des raids de pirateries récurrents que connaissait alors le littoral provençal.

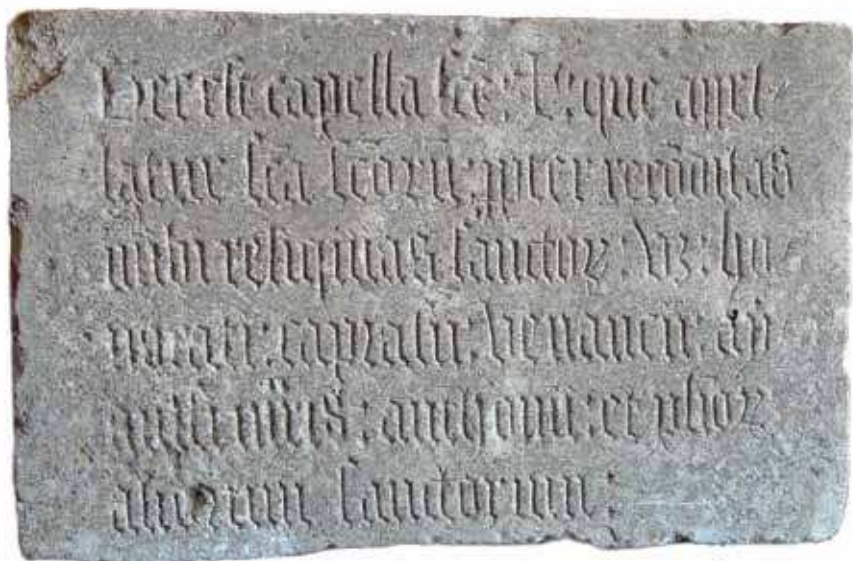
Au fil du temps, cette tour « refuge » joua un rôle de plus en plus important dans la vie de l'abbaye. On peut d'ailleurs penser que les moines y ont installé leur dortoir de façon précoce. Quoi qu'il en soit, on observe, entre le XI<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, une migration progressive des fonctions de l'espace claustral vers la tour, qui devient ainsi un monastère fortifié.

Cette évolution se manifeste par l'adjonction d'un nouveau bâtiment (B), de grande dimension, à l'est de la tour primitive. Parallèlement à cette exten-

sion vers l'est est réalisé un chemisage externe de la tour primitive, qui donne au nouvel ensemble ainsi constitué l'image d'une construction homogène, élevée en blocs de moyen et grand appareil de bossage rustique. Cet important chantier dut se dérouler sur une assez longue durée, entre le dernier quart du XII<sup>e</sup> et la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, peut-être conjointement à la restructuration de l'espace claustral. De fait, une bulle de Lucius III, du 5 mai 1184, avait demandé aux chrétiens de Provence (en échange d'indulgences) de donner des aumônes aux moines de Lérins, afin de leur permettre d'achever leur tour. Ce vaste et long programme de construction de la tour et de l'ensemble claustral a sans doute grevé les finances de l'abbaye, ainsi que semble le révéler un texte de 1241 : l'abbé de Lérins est alors contraint de vendre une seigneurie en raison de l'endettement que connaît alors l'abbaye.

L'aménagement originel de l'intérieur du bâtiment B est problématique car les constructions du XV<sup>e</sup> siècle l'ont oblitéré. Divers arrachements permettent de restituer des salles voûtées en berceau brisé dans la partie sud, tandis que la partie nord pouvait comporter des espaces planchéiés.

La chapelle Sainte-Croix, située au second niveau, est la mieux documentée. Pour la première fois, le 26 juillet 1390,



L'inscription de la chapelle Sainte-Croix

Transcription: « *Hec est capella sancte: : que appellatur sancta sanctorum: propter reconditas / inibi reliquias sanctorum: uidelicet: ho/norati: caprasii: uenancii: ay/gulfi martyris: anthonii: et plurimorum / aliorum sanctorum: ».*

des vœux monastiques, ceux du moine Jacques Castol, furent prononcés dans « la chapelle de la forteresse », alors qu'auparavant, la cérémonie avait lieu devant l'autel Saint-Honorat de l'abbatiale. Cette chapelle, encore sans vocable, reçut les reliques d'Honorat le 20 janvier 1392. La consécration sous le vocable de la Sainte-Croix eut lieu le 14 septembre 1392. Elle devint alors « le saint des saints », selon l'inscription même qui surmontait une porte d'accès. C'est là que se trouvaient conservées la plupart des reliques.

La prise de la tour par des pirates génois en 1400, suivie par sa libération

grâce à une mobilisation générale des Provençaux, ne contraria pas le repli des moines dans cet espace fortifié. Un bâtiment C, le plus proche de la mer, fut même construit dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Cet agrandissement participe sans nul doute à un programme plus vaste, probablement lié à la perspective d'un aménagement des cloîtres dans le bâtiment B, qui devait inévitablement entraîner une diminution des zones habitables.

Le nouvel espace accueillit tout d'abord le réfectoire, qui pouvait se trouver auparavant dans le bâtiment B. Peu de temps après commença la dernière



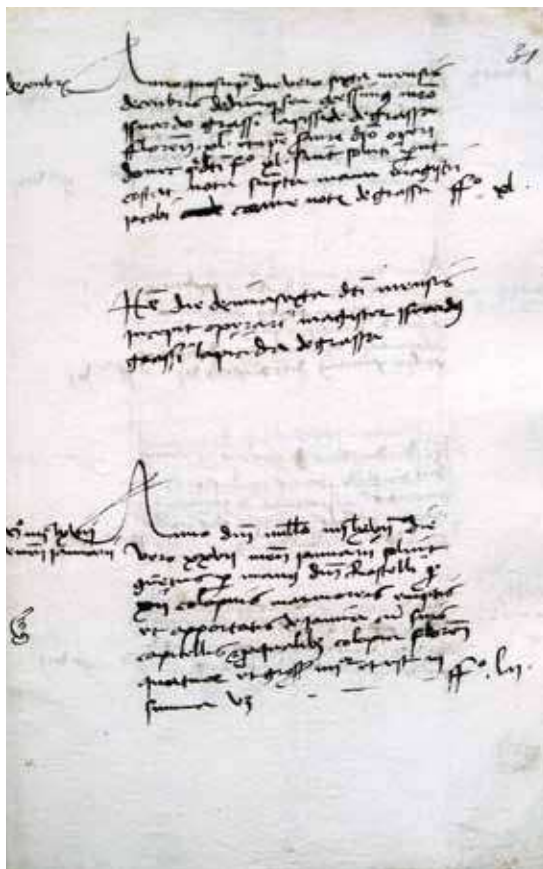


Le cloître supérieur dans la tour (2<sup>e</sup> moitié du XV<sup>e</sup> siècle)

phase des travaux, que l'on peut bien suivre grâce aux comptes de *l'ouvrier* du monastère. Le bâtiment B fut alors entièrement réaménagé. On débuta en 1460-1463 par le creusement et le dallage d'une citerne, puis la construction du cloître inférieur. Nous disposons d'informations précises concernant les pierres destinées aux voûtes sur croisée d'ogives dans les années 1462-1463. Le maçon Isnard Gras, originaire de Grasse, était responsable de la construction du cloître supérieur. Les douze colonnes de marbre avec chapi-

teaux destinées à ce cloître, importées de Gênes, revinrent à un prix total de 52 florins, payés le 27 janvier 1467. La charpente des galeries fut achevée l'année suivante. Avec ses deux cloîtres superposés, la tour « refuge » était devenue un authentique monastère fortifié. Dès cette époque, en plus de la chapelle Sainte-Croix, trois autres chapelles existaient *infra turrim*, les chapelles Notre-Dame, Saint-Honorat et Sainte-Anne. Pour l'essentiel, la tour resta dans cet état durant l'époque moderne.

À la fin du Moyen Âge, l'« ouvrier » du monastère, en charge des constructions, était également prieur de Valbonne. C'est dans le fonds d'archives de ce prieuré qu'a été découvert un livre de compte couvrant les années 1460-1498, un manuscrit papier de 51 feuillets (Archives départementales des Alpes-Maritimes, H 1089). Jusqu'ici, seule une copie partielle de ce compte était connue (H 1008). Ce compte permet d'assurer que le chantier des cloîtres fut bien le dernier d'importance, et qu'en corollaire le bâtiment C était antérieur. En plus de la chronologie des constructions, les dépenses au jour le jour nous renseignent sur les circuits d'approvisionnement en matériaux (pierres de différentes qualités, sable), et sur le recours aux artisans. Les moines étaient particulièrement impliqués par le chantier, puisque quinze d'entre eux, sur une vingtaine, sont mentionnés dans les comptes en 1459-1460, pour se procurer de l'argent, acheter des outils, les faire réparer, encadrer le transport des matériaux, mais aussi travailler sur le chantier, creuser pour la citerne ou faire le plâtre. Le compte permet enfin d'appréhender les spécificités de la construction sur une île.



## La fouille de Saint-Sauveur ou le temps des origines

Des études ont été entreprises sur les différentes chapelles de l'île. Deux d'entre elles doivent attirer particulièrement l'attention: Saint-Sauveur et La Trinité. La première a fait récemment l'objet de fouilles archéologiques toujours en cours. Le monument se distingue par un plan centré, original par rapport au corpus des édifices médiévaux conservés en Provence. Extérieurement, l'édifice correspond à un octogone, d'environ 8 mètres de diamètre, doté d'un chevet semi-circulaire. Intérieurement, les pans de l'octogone sont pourvus de niches semi-circulaires; le pan oriental a reçu une abside qui fait face à l'entrée pratiquée dans la partie occidentale. La singularité du plan de Saint-Sauveur ne permet pas de proposer une datation assurée.

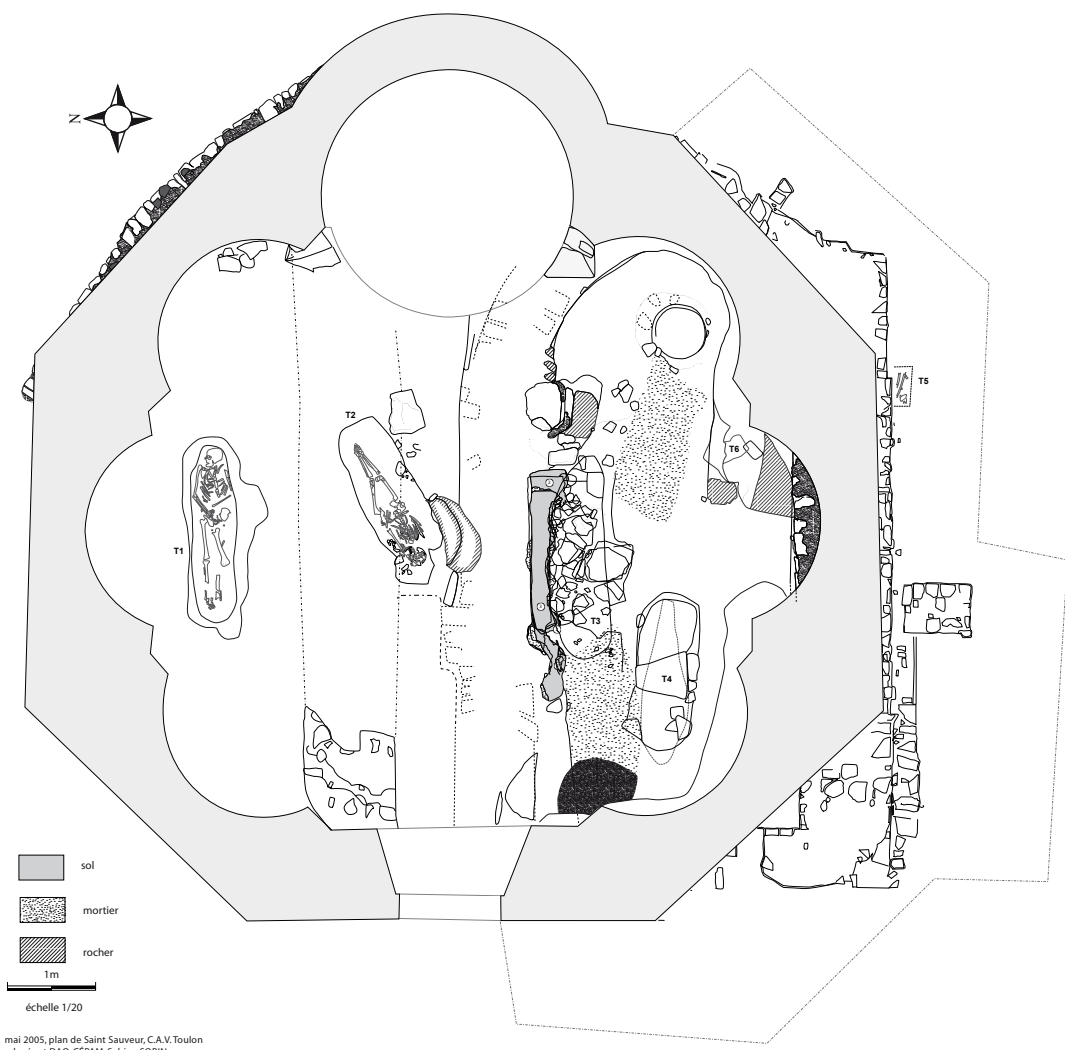
Les fouilles ont apporté maintes informations nouvelles concernant les origines de ce lieu de culte. Dans la partie méridionale de la chapelle sont, en effet, apparus les restes d'un édifice antérieur. La chapelle toujours en élévation a été fondée sur les murs périmétraux sud et ouest de l'édifice primitif, composé d'une nef unique terminée par une abside semi-circulaire. Les dimensions de ce que l'on peut appeler Saint-Sauveur I sont modestes: la longueur interne est de 6,60 mètres,



*Saint-Sauveur, intérieur, vue  
d'ensemble de la fouille (2008).*

la largeur interne de la nef de 2,95 à 3 mètres, et l'abside, semi-circulaire intérieurement, a une longueur est-ouest de 2 mètres. Le chevet dégagé à l'extérieur, aujourd'hui endommagé, présentait probablement un plan quadrangulaire. Les murs gouttereaux et le mur de l'abside étaient en continuité, sans épaulement, présentant un plan en U. Le sondage pratiqué à l'extérieur, dans la zone méridionale, a montré l'importance des niveaux de l'Antiquité tardive et révélé l'existence d'au moins une annexe funéraire, comportant une sépulture en coffre de tuiles, qui est venue s'accoler au lieu de culte.

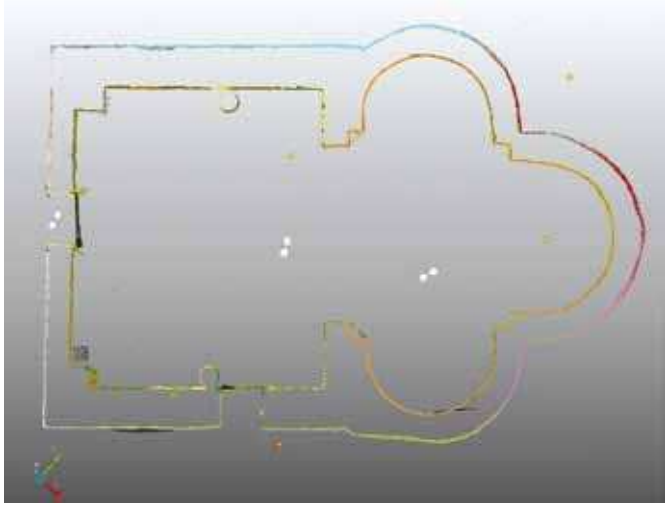
Les données acquises placent Saint-Sauveur I aux V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles. Peut-être cette fondation primitive constituait-elle un oratoire, destiné à la prière régulière. Il est tentant de rapporter un tel édifice à l'existence de cellules isolées qui auraient caractérisé les premiers temps de l'occupation monastique de Lérins. Quoi qu'il en soit, l'édifice a sans nul doute connu un usage assez long, dont



mai 2005, plan de Saint Sauveur, C.A.V. Toulon  
relevés et DAO, CEPAM, Sabine SORIN

*Saint-Sauveur, plan d'ensemble des structures dégagées.*

Tandis que la chapelle Saint-Sauveur a fait l'objet d'une fouille, un relevé 3D laser a été effectué pour celle de La Trinité.



*Vue en plan de la chapelle de la Trinité, réalisée à partir du traitement informatique du relevé 3D laser. Chaque couleur représente une station du scanner laser 3D.*



*Orthophotographie de la façade ouest de la chapelle. Cette vue est réalisée par mappage de la photographie sur une surface triangulée à partir du nuage de points 3D.*

témoignent les sols. Il est probable que ses fonctions ont évolué au fil du temps. Le dernier état semble en tout cas attester une occupation profane, dont il n'est pas exclu qu'il indique un départ de la communauté monastique.

Un examen plus précis des phases d'occupation de l'édifice primitif permettra de proposer une datation, au moins relative, de l'édifice conservé aujourd'hui en élévation. En l'état, une attribution au haut Moyen Âge (période carolingienne) peut être envisagée à titre d'hypothèse.

### **D'HILAIRE D'ARLES À BARRALIS : ÉCRITURE ET RÉÉCRITURE DE LA VIE DE SAINT HONORAT**

C'est à Arles, où il avait été appelé au siège épiscopal, qu'Honorat meurt en janvier 430 et c'est à Arles que son successeur et parent Hilaire compose, sans doute pour le premier anniversaire de sa mort, un panégyrique (*BHL* 3975) qui constitue le premier jalon de la mémoire hagiographique du fondateur de Lérins. D'emblée, la mémoire d'Honorat – dont la dépouille fut ensevelie dans l'église arlésienne qui devint par la suite Saint-Honorat des Alyscamps – est marquée par une tension entre Arles et le monastère de Lérins. Le pôle arlésien assure, en effet, dans le haut Moyen Âge, la continuité et l'universalité du culte d'Honorat, ainsi que le

manifeste la mention de ce dernier en tant qu'évêque d'Arles dans les grands martyrologes carolingiens. Le monastère de Lérins en revendique quant à lui l'héritage spirituel. C'est ainsi que, dans un sermon prononcé pour l'anniversaire de la mort d'Honorat, Fauste de Riez, alors abbé de Lérins, affirme : « Ne croyons pas qu'il nous manque quelque chose de lui parce que la cité d'Arles a revendiqué pour elle les reliques de son corps sacré... Qu'ils honorent ce que renferme son sépulcre, et nous, ce qui se trouve au paradis ».

Pourtant, avant les dernières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle, la communauté monastique insulaire ne semble pas s'être souciée de substituer au bref panégyrique d'Hilaire une Vie d'Honorat conforme aux canons hagiographiques médiévaux. La mémoire d'Honorat demeura néanmoins très vive à Lérins, de même que dans les églises et établissements de son réseau : l'église majeure du complexe abbatial est dédiée à saint Honorat ; à partir de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, c'est tout le monastère et l'île elle-même qui sont placés sous le patronage du saint. Au fil des chartes, apparaissent également les noms d'autres saints moines honorés sur l'île, sans que ces cultes n'aient apparemment suscité de campagnes d'écritures hagiographiques. Il faut tout d'abord mentionner Caprais, le vieillard qui, selon la tradition antique, accompa-

gna Honorat à Lérins, ou qui, selon la version médiévale, ne l'accompagna que dans sa pérégrination initiatique puisqu'il mourut sur le littoral provençal avant de fouler le sol de Lérins. Dans l'entreprise d'exaltation de l'île, une place centrale revient ensuite, au XII<sup>e</sup> siècle, aux saints abbés et martyrs Porcaire et Aygulf.

La première Vie médiévale de saint Honorat (BHL 3976) n'est rédigée que vers 1260-1280, peu de temps après qu'une série de bulles pontificales a accordé la rémission des péchés aux fidèles qui se rendent sur l'île le jour de la fête de saint Honorat, le dimanche des Rameaux et le jour des Rogations. La Vie, anonyme mais très certainement composée à Lérins ou dans sa mouvance, est très originale et répond davantage aux exigences de promotion du pèlerinage et d'affirmation de la dynastie comtale angevine en Provence qu'elle ne se conforme à l'héritage de la littérature lérinienne. De fait, non seulement l'auteur bouleverse les étapes de la vie d'Honorat rapportées dans le panégyrique d'Hilaire en imaginant un très épique voyage initiatique, depuis sa ville natale de Nicomédie jusqu'à Lérins, mais il insère aussi de multiples digressions empruntées à la geste carolingienne ainsi que de nouveaux miracles.

L'hagiographe entendait faire de son récit un instrument de propagande

pour promouvoir le pèlerinage sur l'île. L'auteur anonyme n'hésite d'ailleurs pas à raconter que dès l'époque d'Honorat, de nombreux pèlerins, au nombre desquels figure même Charlemagne, ont bénéficié de miracles grâce à leur séjour sur l'île. La Vie du XIII<sup>e</sup> siècle associe enfin le pèlerinage à des indulgences beaucoup plus étendues que ce dont témoigne la documentation pontificale contemporaine. De fait, le succès de cette *Vita sancti Honorati*, redoublé par celui de la réécriture provençale que le poète et moine lérinien Raimon Feraud réalisa autour de 1300, puis accessoirement de sa traduction catalane (avant 1350), favorisa un regain du culte de saint Honorat en Provence et l'essor du pèlerinage sur l'île au cours du XIV<sup>e</sup> siècle. La réputation du monastère de Lérins fut dès lors étroitement associée à ce pèlerinage, comme en témoigne l'iconographie du sceau de l'abbaye utilisé depuis la fin du XIII<sup>e</sup> siècle : l'abbé, assis sur son trône,



Le sceau de l'abbaye de Lérins.

À la suite de leur translation d'Arles à Lérins (1392), les reliques d'Honorat furent déposées dans deux reliquaires commandités par le moine Jean Laugier qui y fit apposer ses armes : un chef reliquaire en argent, fondu en 1792, et une châsse en bois, en forme de maisonnette, de 63 cm de longueur, 33 cm de largeur et d'une hauteur maximale de 42 cm, ornée de figures sculptées en demi-bosses et peintes, appartenant aujourd'hui au trésor de la cathédrale de Grasse. Les représentations qui ornent les faces avant et latérales s'inspirent largement du récit de la *Vita sancti Honorati* des années 1260-1280 pour composer un programme articulé déclinant les principaux thèmes de la construction mémorielle lérinienne. On y reconnaît par exemple, sur les deux registres de la face avant, des scènes évoquant l'arrivée d'Honorat sur l'île sous la protection de ses compagnons défunts Venance et Caprais – en particulier la mise en fuite des serpents par le signe de croix –, mais aussi l'*adventus* du pape Eugène à Lérins.



Arrivée d'Honorat à Lérins; arrivée du pape Eugène à Lérins sur l'une des faces de la châsse de saint Honorat, Trésor de la cathédrale de Grasse. Photographie D. Méhu.

Tout récemment, deux « authentiques » de reliques sur parchemin ont été retrouvés dans un reliquaire du XIX<sup>e</sup> siècle, lointain héritier de reliquaires médiévaux détruits. Le premier authentique d'origine arlésienne ne mentionne pas Lérins: *Reliquie et corpus beatissimi honorati / arelatensis ep(iscopi)*. Le second, d'une écriture soignée compatible avec la date de la translation de 1392, semble ajouter une référence à l'abbatit lérinien, manifestant peut-être ainsi l'entrée en scène des moines de Lérins: *Reliquie & corp(us) beatissimi p(at)ris n(ost)ri honorati / arelatensis e(p)isco(pi)*.



Les authentiques de reliques.



tient dans sa main droite la palme que les pèlerins recevaient au terme de sept pèlerinages successifs, en signe du pardon de leurs péchés.

Le culte voué à Honorat à la fin du Moyen Âge ne balaye cependant pas la mémoire d'autres saints moines : Porcaire et ses compagnons martyrs font l'objet, à la fin de la *Vita sancti Honorati* et dans le dernier livre de la *Vida* provençale de Feraud, d'un long récit qui, ressemblant à une Passion, finit d'ailleurs par circuler de façon autonome.

Reste que le corps d'Honorat reposait encore à Arles, à l'exception sans doute de quelques fragments. Ce n'est qu'en 1392 – à l'issue d'une translation en grande partie clandestine et dont la communauté lérinienne ne semble en tout cas pas avoir pris l'initiative – que les reliques d'Honorat regagnèrent le monastère de Lérins. Elles furent alors placées dans plusieurs reliquaires de grande qualité et retrouvèrent les autres corps saints lériniens dans la chapelle Sainte-Croix de la tour, désignée comme « le saint des saints ».

Si le retour des reliques d'Honorat ne semble pas avoir suscité de véritable réécriture hagiographique, il encouragea, quelques décennies plus tard, le projet d'officialisation du pèlerinage et de mise à jour de la mémoire lérinienne, entrepris par l'abbé Geoffroy de Montchoisi (1420-1436). S'appuyant

sur la popularité du pèlerinage et sur l'image qu'en avaient fournie la *Vita sancti Honorati* et la *Vida de sant Honorat*, l'abbé non seulement s'efforça de faire reconnaître par le pape Martin V l'octroi des indulgences pour la période allant de l'Ascension à la Pentecôte (1421), mais il s'employa ensuite à diffuser la décision pontificale au moyen d'une lettre circulaire contenant le texte de la bulle, précédé d'un prologue résumant la tradition mémorielle de Lérins (1423). C'est probablement à ce même abbé qu'il faut attribuer la composition d'une nouvelle Vie d'Honorat, rédigée dans les années 1420, dont on ne conserve qu'un seul témoin manuscrit (ms. n° 4 de la bibliothèque Rosminiana de Stresa), mais qui est imprimée à deux reprises au début du XVI<sup>e</sup> siècle (Venise 1501 et Paris 1511). Tout en s'appuyant sur la *Vita sancti Honorati* composée dans les années 1260-1280, l'auteur se lance dans un important travail de correction linguistique et de réorganisation de la trame narrative afin d'assurer au récit une cohérence chronologique. En réalité, bien plus qu'une Vie d'Honorat, cette composition représente le point d'aboutissement d'un long et complexe processus de construction de la mémoire de la *sacra insula Lirinensis*, dont l'auteur rassemble et réagence les différents éléments.

Pourtant, au siècle suivant, l'exaltation



Stresa, Bibl. Rosminiana, ms 4, f° 3r°

Le manuscrit n° 4 de la bibliothèque Rosminiana de Stresa provient de la bibliothèque de l'abbaye Sainte-Justine de Padoue où il fut déposé par l'abbé Ludovico Barbo. Le réformateur bénédictin l'avait sans doute reçu en cadeau, à Florence en 1436, de l'abbé de Lérins, Geoffroy de Montchoisi, qui l'admirait et en espérait des faveurs à la cour d'Eugène IV. Ce manuscrit de 110 feuillets de taille moyenne se distingue par le texte qu'il transmet : une *Vita Honorati* originale qui constitue une authentique anthologie des traditions mémorielles lériniennes convergeant dans une « recommandation générale de l'île sacrée de Lérins ». Mais il est surtout remarquable par la qualité de son écriture, de sa mise en page et de son ornementation, notamment un ensemble de quatre miniatures placées en tête du prologue et de chacun des trois livres. Les trois premières illustrent trois épisodes de la Vie d'Honorat, notamment l'anéantissement des bêtes féroces (f° 3r). La



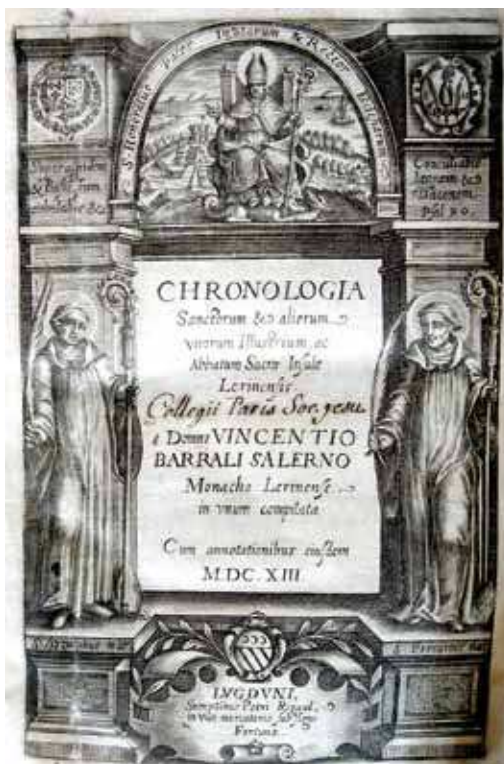
*Stresa, Bibl. Rosminiana, ms 4, f° 65r°*

dernière (f° 65r) constitue une représentation de l'île monastique tout à fait exceptionnelle. Il s'agit de l'une des plus anciennes images de Lérins. Cette image articule les références symboliques à la sacralité l'île – le palmier des indulgences, mais surtout la colombe de l'Esprit saint inondant l'île d'un faisceau de rayons – et un évident souci « réaliste », perceptible dans le soin apporté à la représentation des bâtiments. On reconnaît, au premier plan, la tour massive aux moellons dessinés, un petit édifice à deux niveaux de toits en pente, accolé au mur de clôture – sans doute Saint-Porcaire –, enfin divers bâtiments du complexe abbatial : les deux églises Sainte-Marie et Saint-Honorat, une galerie du cloître, le petit édifice de la sacristie, la chapelle Saint-Benoît dite salle du chapitre et enfin une construction de dimension supérieure – probablement le réfectoire – parallèle aux églises et fermant le complexe.

Au tournant des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, les moines de Lérins entrent en contact avec plusieurs courants réformateurs, notamment celui de Saint-Martin des Champs à Paris et de Sainte-Justine de Padoue. C'est dans ce contexte que se sont rencontrés au monastère de Saint-Benoît de Polirone, près de Mantoue, deux moines humanistes, Gregorio Cortese et Denis Faucher. Chargés de réformer l'abbaye de Lérins, dont ils allaient successivement devenir abbés, l'un et l'autre se sont employés à récupérer la littérature des siècles d'or lériniens, tout en composant plusieurs œuvres – notamment poétiques – à la gloire de Lérins, d'Honorat, mais aussi de Porcaire et Aygulf. Denis Faucher poursuivait le projet de donner à l'impression plusieurs textes majeurs de la tradition antique : ses efforts n'ont été en fait récompensés qu'après sa mort par la publication, en 1578, à Paris, du panégyrique d'Honorat par Hilaire et de l'*Éloge du désert* d'Eucher.

Vincent Barralis, moine de Lérins dans les dernières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle, puis de Monreale près de Palerme, reprit l'œuvre de ses prédécesseurs élargissant ses recherches aux documents médiévaux. Il aboutit à une compilation, la *Chronologie des saints et des autres hommes illustres et abbés de l'île sacrée de Lérins* (Lyon, Pierre Rigaud, 1613) qui met bout à bout, sans guère de souci d'ordre chronologique, ni de grande rigueur philologique, des extraits de documents d'archives, des textes littéraires (parmi lesquels les écrits d'Eucher, Fauste et Césaire d'Arles), de nombreux textes hagiographiques, les écrits spirituels et les poèmes de Cortese et Faucher.

La *Chronologie* représente une pierre miliare dans l'historiographie lérinienne : c'est tout à la fois une somme que son auteur voulait globale et définitive sur l'histoire du monastère et une construction discursive sur la sacralité de l'île. Le « Barralis » demeure pour les historiens de Lérins une référence majeure et une mine de documents qu'il est le seul à transmettre.



réformatrice des traditions littéraires et hagiographiques de l'île par Denis Faucher (1493-1562), puis les projets historiographiques de Vincent Barralis, publiés à Lyon en 1613, favorisèrent un retour au panégyrique d'Hilaire et, en général, aux fruits de l'âge d'or de la littérature lérinienne, consignants dans un oubli presque total aussi bien la Vie de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle que sa réécriture du début du XV<sup>e</sup> siècle. L'exhumation des textes des origines venait toutefois servir une représentation de l'« île sacrée » que les productions de la fin du Moyen Âge avaient imposée.

## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

M. PASQUALINI, P. ARNAUD et C. VARALDO (dir.), *Des îles côte à côte. Histoire du peuplement des îles de l'Antiquité au Moyen Âge (Provence, Alpes-Maritimes, Ligurie, Toscane)*. Actes de la Table Ronde de Bordighera, 12 au 13 décembre 1997 = *Bulletin Archéologique de Provence*, Supplément 1, 2003.

M. LABROUSSE, E. MAGNANI, Y. CODOU, J.-M. LE GALL, R. BERTRAND et V. GAUDRAT, *Histoire de l'abbaye de Lérins*, Abbaye de Bellefontaine, 2005.

Y. CODOU et M. LAUWERS (dir.), *Lérins, une île sainte de l'Antiquité au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2009 (Collection d'études médiévales de Nice, 9).

## CHRONOLOGIE

**400-410**: arrivée d'un groupe d'ascètes menés par Honorat sur l'île de *Lerina*.

**426-429**: Honorat évêque d'Arles.

**Vers 428**: *Éloge du désert* d'Eucher.

**Vers 431**: Panégyrique d'Honorat par Hilaire.

**VII<sup>e</sup> siècle**: assassinat de l'abbé Aygulf (?)

**VIII<sup>e</sup> siècle**: massacre de l'abbé Porcaire (?)

**828**: donation du comte Leybulf en faveur de Lérins.

**Fin IX<sup>e</sup>-début X<sup>e</sup> siècle**: abandon de l'île et repli probable vers Arluc (soit la colline Saint-Cassien, à l'ouest de Cannes).

**963**: Léon VIII confirme les biens de l'abbaye de Montmajour; y figure « le monastère abandonné et ancien d'Arluc avec toutes ses dépendances ».

**978**: Benoît VII concède à l'abbé de Cluny Maïeul « l'île de Lérins et le monastère d'Arluc, avec toutes leurs dépendances ». Quelques doutes sur l'authenticité de l'acte.

**1007/1008**: plus ancienne donation en faveur de Lérins depuis sa restauration.

**1022**: Odilon de Cluny, attesté à la tête du monastère.

**1028 environ**: Garnier, premier abbé de Lérins depuis la restauration.

**1043/1044**: début de l'abbatit d'Aldebert I<sup>er</sup>.

**1046**: « destruction » du monastère, par les Sarrasins.

**1088**: mort d'Aldebert I<sup>er</sup>; début de l'abbatit d'Aldebert II; consécration de l'église Saint-Honorat.

**1094:** Urbain II prend l'abbaye de Lérins sous sa protection.

**1101:** attaque du monastère par les Sarrasins ; première mention de la tour.

**1103:** Aldebert II devient évêque d'Albenga, Pons lui succède.

**1110 environ:** première ébauche de cartulaire.

**1155-1158:** rédaction du cartulaire de Lérins.

**1158:** le pape Adrien IV permet aux moines de recevoir des sépultures.

**1159:** consécration de l'église Sainte-Marie.

**1246-1251:** bulles en faveur du pèlerinage dans l'île Saint-Honorat.

**1259:** bulle d'Alexandre IV qui confirme les possessions de l'abbaye.

**1260-1280 environ:** rédaction de la *Vita sancti Honorati*.

**1300:** traduction en provençal par Raimond Feraud de la *Vita sancti Honorati*.

**1361:** consécration de cinq nouveaux autels dans l'église abbatiale Saint-Honorat.

**1392:** arrivée des reliques de saint Honorat, provenant des Alyscamps, et consécration de la chapelle Sainte-Croix de la tour.

**1400:** occupation de la tour de Lérins par des pirates génois pendant quelques semaines.

**1406 et 1407:** passages sur l'île de l'(anti)pape Benoît XIII.

**1420-1436:** abbatiat de Geoffroy de

Montchoisi, auteur très probable d'une nouvelle *Vita Honorati*.

**1448:** charte de franchises de Cannes.

**1464:** mise en commende de l'abbaye, confiée à Isnard de Grasse, évêque de Grasse.

**1482:** Jean-André Grimaldi, abbé commendataire (jusqu'en 1501).

**1486:** reconstruction de la chapelle Saint-Pierre.

**1501:** publication à Venise de la *Vita sancti Honorati* de l'abbé Geoffroy de Montchoisi.

**1515:** rattachement de l'abbaye à la congrégation de Sainte-Justine de Padoue, *alias* du Mont Cassin.

**1522:** Adrien VI de passage à Lérins.



Le pape Benoît XIII recevant une ambassade française à Lérins en 1407. Manuscrit de Pierre Salmon (vers 1415), Paris, BnF, fr. 23279, fol. 74 (pleine page).

**1524:** occupation de l'île par les Espagnols.

**1536:** nouvelle occupation de Lérins par les troupes de Charles Quint.

**1613:** publication à Lyon par le moine Vincent Barralis de la *Chronologia sanctorum et aliorum illustrium virorum ac abbatum sacrae insulae Lerinensis*.

**1635:** prise et occupation des îles Saint-Honorat et Sainte-Marguerite par les Espagnols.

**1637:** libération par les armes des deux îles de Lérins, grande victoire pour Richelieu.

**1788:** sécularisation de l'abbaye.

**1859:** achat de l'île Saint-Honorat par l'évêque de Fréjus, monseigneur Jordany.

**1869:** installation des moines de la congrégation cistercienne de l'Immaculée Conception.

**1874-1878:** construction de la nouvelle église abbatiale Saint-Honorat.

## Table des matières

UNE ÎLE-MONUMENT .....	4
« <i>Spolia sacra</i> » : les remplois comme support mémoriel .....	5
UNE ECCLÉSIOLOGIE INSULAIRE .....	8
Île sainte.....	8
Île sacrée.....	8
La figure de l'île dans l'exégèse .....	9
Un panégyrique de l'île au début du XII <sup>e</sup> siècle .....	10
Images d'une île sainte: Patmos .....	12
LÉRINS DANS LA SOCIÉTÉ SEIGNEURIALE .....	13
Le cartulaire de Lérins.....	14
LE PAYSAGE MONUMENTAL D'UNE ÎLE MONASTIQUE.....	15
Les chantiers de l'ensemble abbatial, église double et cloître.....	15
La tour, du « refuge » au monastère fortifié.....	20
Le livre de compte de l' <i>ouvrier</i> du monastère .....	26
La fouille de Saint-Sauveur ou le temps des origines .....	27
L'église de La Trinité .....	29
D'HILAIRE D'ARLES À BARRALIS: .....	30
ÉCRITURE ET RÉÉCRITURE DE LA VIE DE SAINT HONORAT.....	30
Authentiques de reliques et châsse de saint Honorat.....	32
La « <i>Vita Honorati</i> » du manuscrit de Stresa et ses miniatures.....	34
De l'érudition réformatrice à l'historiographie lérinienne.....	36
BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE.....	37
CHRONOLOGIE .....	37
TABLE DES MATIÈRES .....	40





## MONUMENTS ET LIEUX DE CULTE DE L'ÎLE SAINT-HONORAT DE LÉRINS



- |   |  |    |  |
|---|--|----|--|
| 1 | Tour ou monastère fortifié                       | 6  | Chapelle Saint-Porcaire                  |
| 2 | Bâtiments monastiques du XIX <sup>e</sup> siècle | 7  | Chapelle Saint-Pierre                    |
| 3 | Église Saint-Honorat ; au sud : le cloître       | 8  | Chapelle Saint-Michel                    |
| 4 | Chapelle de la Trinité                           | 9  | Chapelle Saint-Caprais                   |
| 5 | Chapelle Saint-Sauveur                           | 10 | Chapelle Saint-Cyprien-et-Sainte-Justine |